



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 10 novembre 2022

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 3 novembre 2022, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h01 et levée à 21h10.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET.

Etaient absents : M. Stéphane LESCURE, M. Didier MOULIN, Mme Tiphany CALAIS, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Martine COLLETTE, M. Gérard FAIVRE, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : S. LESCURE/S. KURT ; D. MOULIN/D. GUILLEUX ; MH. BALLEE/M. PARRENIN ; M. CART-GRANDJEAN/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; M. COLLETTE/E. GIRAUD ; G. FAIVRE/N. PERROT ; B. ANDREZ/P. BENOIT ; H. PROST-TOURNIER/B. LAPOIRE.

Motivation du prix de vente de la parcelle AO 205 à la société Axentia supérieur à l'estimation des Domaines

Par délibération du 08 septembre 2022, la commune a autorisé la vente de la parcelle AO 205 de 11028m² à la société Axentia pour la construction d'un EHPAD au prix de 40€ HT le m² soit 441 120€ HT.

L'avis de France Domaines du 08 février 2022 a évalué ce terrain à 35€ HT le m². Une marge d'appréciation permettant d'admettre des conditions financières s'écartant de la valeur vénale est fixée à 10%. Toutefois, les communes ont la possibilité, sur délibération motivée, de s'écarter de cette valeur.

Il convient donc de préciser la délibération du 08 septembre 2022 en justifiant cet écart de 3.9% représentant 16 542 € HT, de la manière suivante :

- Le projet de construction de cet EPHAD, contigu au parking communal des Malpommiers, s'appuie sur ce parking pour disposer des places nécessaires à son bon fonctionnement. Par délibération du 06 octobre 2022, la commune a approuvé par convention, la mise à disposition de 35 places de parking à titre gracieux.
- 4 places de stationnement seront supprimées sur ce même parking pour la création de l'accès du personnel de l'EHPAD.
- 5 places de parking seront supprimées le long de la rue des Gouttottes pour l'accès au public.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la marge d'appréciation de 3.9% s'écartant de la valeur fixée par France Domaines pour la vente de la parcelle AO 205 de 11028m² sur la base des motifs indiqués ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR

Affiché à la Mairie de Valdahon le :
15/11/2022

